



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 13 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 21MCF0175 (référence GALAXIE 4283) – UFR Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines
Profil : Histoire ancienne. De préférence, Histoire politique et/ou monétaire. Compétences en archéométrie et TICE

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Président :

M. Arnaud SUSPENE, Professeur

M. Jean-Patrice BOUDET, Professeur

M. Gaël RIDEAU, Professeur

Mme Sylvia NIETO-PELLETIER, Chargée de Recherche (CNRS)

M. Thomas BAUZOU, Maître de Conférences

Mme Noëlline CASTAGNEZ, Maître de Conférences

Membres externes

Mme Catherine GRANDJEAN, Professeure
(Université de Tours)

M. Antony HOSTEIN, Directeur d'Etudes
(EPHE)

Mme Sabine LEFEBVRE, Professeure
(Université de Dijon)

Mme Nathalie BARRANDON, Maître de Conférences
(Université de Nantes)

M. Christian RICO, Maître de Conférences
(Université de Toulouse-Jean Jaurès)

Mme Edith PARMENTIER, Maître de Conférences
(Université d'Angers)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

31 MARS 2017

Le Président de l'Université,


Arnaud BRUCAND